

AFFAIRE N° 27 : MODIFICATION DES APPELLATIONS DE CERTAINS EMPLOIS COMMUNAUX.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT ET DE L'AVIS DE LA COMMISSION.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Conformément aux arrêtés du Ministre de l'Intérieur en date du 22 janvier 1980, portant modification de l'appellation de divers emplois communaux, je vous demanderai de bien vouloir modifier les appellations des emplois portés à l'effectif.

<u>EMPLOI ACTUEL</u>		<u>APPELLATION NOUVELLE</u>	
Homme d'équipe de 1ère catégorie	2		
Homme d'équipe de 2ème catégorie	4	Manutentionnaire	6
Femme de service de 1ère catégorie	4		
Femme de service de 2ème catégorie	6	Agent de service	10

Je mets la question aux voix.

---

AVIS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES : Favorable.

---

LE MAIRE : Je mets aux voix.

Le rapport, ainsi que l'avis de la commission sont adoptés à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---

Reçu à la Prefecture  
le 14/06/1984